

CHAMPIONNAT REGIONAL ADULTES 18M

Samedi 7 & Dimanche 8 février 2026

Samedi 7 février	
BB, S3 CL & CO, S2 CO	
Horaires	
12h30	Ouverture du greffe
13h00	Vérification du matériel et volées d'échauffement
13h30	Début des tirs, dès la fin de l'échauffement
17h00	Fin des tirs
	Pause 1heure
18h00	Duels individuel
21h30	Remise des récompense

Dimanche 8 février	
S1 CL & CO, S2 CL	
Horaires	
8h30	Ouverture du greffe
9h00	Vérification du matériel et volées d'échauffement
09h30	Début des tirs, dès la fin de l'échauffement
13h00	Fin des tirs
	Pause 1heure
14h00	Duels individuel
18h30	Remise des récompense

Lieu
La compétition se déroulera
Complexe sportif Terre de sport
85710 LA GARNACHE
📍 long. -1.835790, lat. 46.899181
46° 53min 57.052sec N, 1° 50min 8.144sec W
☎ 06 50 75 90 84
✉ chiron.couthouis@orange.fr

Important
Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence. (Pour les mineurs numéro de téléphone obligatoire des responsables légaux).
Salle chauffée
Tenue blanche ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.
Ce concours n'est ouvert qu'aux archers qualifiés, <u>rentrant dans les quotas de sélection</u> et présents dans le classement du Comité Régional des Pays de la Loire sur le site internet : https://www.paysdelaloire-tiralarc.fr/ Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites où Les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.

Inscriptions
L'inscription et le règlement sont à faire exclusivement sur YAPLA : cliquez
ICI
Le remboursement est possible jusqu'à la clôture des inscriptions, sans justificatif. Passé ce délai, il ne sera accordé que sur présentation d'un certificat médical ou en cas de force majeure. Merci de votre compréhension.

Informations
Restauration sur place : sandwiches, paninis, boissons, crêpes, bonbons, etc...

Récompense
Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

Engagement
10€ par archer

Modalités
Blason suivant réglementation FFTA

Qualifications
Rythme AB/CD
2 fois 10 volées de 3 flèches

Phases éliminatoire et finales
Suivant réglementation FFTA

Date limite d'inscription
28 janvier 2026